

Flash nucléaire 3

Mars 2014 / Raccourci de faits et d'opinions alimentant le débat nucléaire

Les Etats-Unis accordent des garanties d'Etat pour les nouvelles tranches de Vogtle

Le Gouvernement américain soutiendra la construction de deux centrales nucléaires sur le site de Vogtle, dans l'Etat de Géorgie, en lui accordant des garanties d'Etat sur des prêts à hauteur de 5,78 milliards de francs au total. La loi sur l'énergie de 2005 permet au ministère de l'Energie d'accorder des garanties de prêts à des projets qui évitent l'émission de gaz à effets de serre ou utilisent des technologies améliorées. L'attribution de garanties d'Etat aux centrales nucléaires de Vogtle est donc justifiée, puisque celles-ci évitent chaque année l'émission d'environ 10 millions de tonnes de CO₂. Selon le ministère, cela correspond aux émissions de 2 millions de véhicules. Par ailleurs, les deux réacteurs de type AP1000 actuellement en cours de construction à Vogtle représentent des progrès innovants qui ont permis d'améliorer considérablement l'exploitation et la sécurité.

Finlande: demande complémentaire pour Hanhikivi 1

L'électricien Fennovoima Oy a déposé une demande complémentaire auprès du ministère finlandais de l'Economie pour garantir son droit de construire un réacteur du type russe avancé

AES-2006 sur le site de Hanhikivi. Le contrat correspondant a été signé avec le fournisseur russe en décembre 2013. Le parlement finlandais avait déjà approuvé le principe du projet en 2010. Fennovoima a entre-temps effectué plusieurs modifications par rapport à la demande initiale, notamment sur le type de réacteur et la structure de l'actionnariat. L'entreprise a donc demandé au Gouvernement de lui assurer que son projet est toujours en adéquation avec la loi sur le nucléaire. Le parlement devra à son tour statuer sur la demande une fois que le Gouvernement aura rendu sa décision.

Le Parlement européen veut des objectifs plus ambitieux pour 2030

Le 5 février 2014, le Parlement européen a demandé trois objectifs contraignants pour la politique en matière de climat et d'énergie: d'ici à 2030, les émissions de CO₂ doivent être réduites de 40%, la part des énergies renouvelables passer à 30% et l'efficacité énergétique être améliorée de 40%. Le Parlement est ainsi allé plus loin que les propositions de la Commission européenne, qui prévoyaient une part minimum des énergies renouvelables légèrement moins importante (27%) et ne donnaient pas de nouvel objectif en matière d'efficacité énergétique. Le Parlement a adopté cette «résolution non législative» par 341 voix contre 263 et 26 abstentions. Les nouveaux

Rédaction: M.-F. Aepli,
B. Bechtold, M. Brugger,
M. Rey, M. Schorer, D. Stebler
Traduction: T. Menanteau
Forum nucléaire suisse
Case postale 1021
3000 Berne 14
Téléphone 031 560 36 50
Téléfax 031 560 36 59
info@forumnucleaire.ch
www.forumnucleaire.ch

Parution: 12 fois par an
ISSN 1421-0355

© 2014 Forum nucléaire suisse

Etat des lieux à Fukushima

Au cours des trois années qui ont suivi l'accident survenu à la centrale nucléaire de Fukushima-Daiichi, des travaux importants ont été effectués sur place afin de garantir la protection des personnes et de l'environnement. Des avancées significatives ont également été réalisées dans le cadre des travaux de déblaiement. L'installation ne rejette désormais quasiment plus aucune substance radioactive dans l'atmosphère et l'océan. Les experts internationaux ne s'attendent donc pas à une augmentation perceptible du nombre de cas de maladies dues au rayonnement. Le rapport actualisé sur l'état d'avancement à Fukushima-Daiichi du Forum nucléaire suisse est disponible gratuitement sur www.nuklearforum.ch/fr/dossier-fukushima.

objectifs sont ainsi transmis à la Commission et au Conseil sous la forme d'une recommandation non contraignante. Foratom, l'organisation faitière du secteur nucléaire européen, a salué dans son principe l'objectif de réduction des gaz à effet de serre. Elle demande cependant que le principe de neutralité technologique soit appliqué dans la recherche de cet objectif, sans qu'aucune technologie spécifique ne soit favorisée.

Dix nouvelles stations sismiques dans le nord de la Suisse

Sur mandat de la Nagra et des centrales nucléaires suisses, le Service Sismologique Suisse (SED) de l'ETH Zurich a développé son réseau sismique dans le nord de la Suisse au cours des deux dernières années. Ce réseau a été complété jusqu'en début 2014 par dix nouvelles stations dans le but de mieux comprendre l'origine des séismes dans la partie septentrionale de la Suisse et d'étudier l'environnement des sites susceptibles d'accueillir un dépôt en couches géologiques profondes destiné aux déchets de haute activité. D'après le SED, les sismomètres ont été installés dans des régions reculées pour limiter autant que possible l'influence de l'homme, par exemple en raison de travaux de construction ou du trafic routier. Cela permettra d'enregistrer les tremblements de terre très faibles, non perceptibles pour l'être humain, et de localiser leur origine.

Plan d'action Fukushima 2014: poursuite des travaux

L'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) poursuit le traitement des enseignements tirés de l'accident de réacteur à Fukushima-Daiichi. Le plan d'action «Fukushima 2014» ainsi publié comprend huit thèmes principaux, dont les conditions météorologiques extrêmes et la gestion de crise. «Lors des trois dernières années, nous avons démarré et mis en œuvre les mesures les plus importantes afin d'améliorer encore la sécurité des centrales nucléaires suisses», résume Georg Schwarz, chef du domaine de surveillance «centrales nucléaires» et directeur suppléant de l'IFSN, à l'occasion de la présentation du plan d'action.

Le nucléaire demeure important pour le Japon

Selon le projet d'un nouveau concept énergétique, le Japon veut conserver le nucléaire comme source de charge de base. Il offre à la fois une sécurité d'approvisionnement et des coûts d'exploitation faibles et stables, et n'émet en outre quasiment pas de gaz à effet de serre. Le nucléaire joue par conséquent un rôle clé dans l'approvisionnement en charge de base, pour autant que la sécurité soit assurée. Les questions liées à la sécurité doivent donc être au centre du développement du nucléaire et la prévention des accidents doit être renforcée en permanence.

Fukushima-Daiichi: nouvelle étude sur le rayonnement

Aucune augmentation du nombre de cancers n'est anticipée dans les régions voisines de la zone d'évacuation autour de la centrale endommagée de Fukushima-Daiichi. C'est ce qui ressort d'une nouvelle étude, publiée en janvier 2014 dans le journal spécialisé de l'Académie des sciences américaine. Des données relevées sur trois communes ont montré que les doses supplémentaires de rayonnement dans ces régions se situent dans les valeurs du rayonnement naturel moyen au Japon.

Tchernobyl: pas d'augmentation du taux de cancer en Finlande

L'accident de réacteur à Tchernobyl en 1986 n'a pas entraîné d'augmentation du taux de cancer en Finlande. C'est ce que montre une étude réalisée par l'Autorité finlandaise de surveillance du nucléaire, en collaboration avec le Bureau finlandais du cancer, l'Université de Tampere et l'Institut national pour la santé et le bien-être. Pour déterminer le taux de cancer, les données sur le cancer de 3,8 millions de Finlandais ont été analysées. Selon l'étude, la dose de rayonnement supplémentaire absorbée par la population pendant la première année après l'accident de Tchernobyl ne correspond pas à plus du dixième de la dose de rayonnement annuelle moyenne en Suisse.

Le «Flash nucléaire» peut également être commandé sous forme de lettre d'information électronique sur le site www.forumnucleaire.ch.